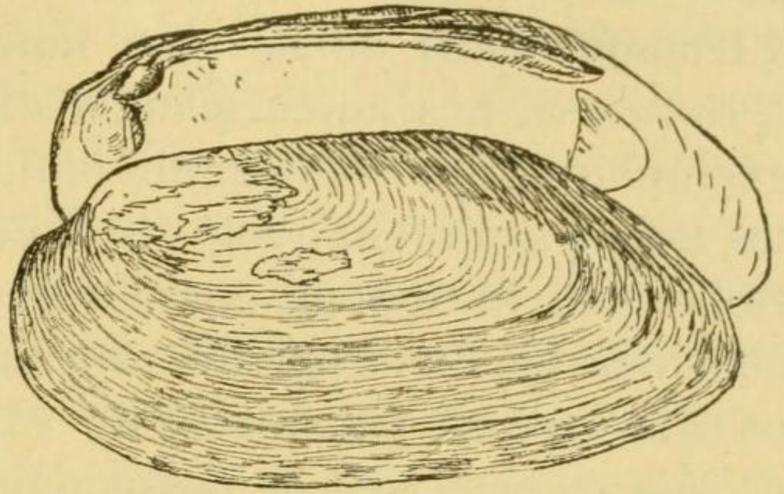


parallèle au bord inférieur qui est très légèrement et régulièrement arqué, corrodée aux sommets, de couleur jaune-verdâtre, foncée jusqu'à paraître noir dans la partie médiane, brillante, à épiderme assez épais, striée finement, se terminant à la périphérie par une couche finement lamelleuse, et dont la surface est sillonnée de sept à huit bandes un peu surélevées. Ligament peu saillant, court et jaune. Dents cardinales comprimées, anguleuses; lamelles assez minces, régulières et peu arquées, la droite montrant des rides courtes, chagrinées vers le sommet, la gauche presque lisse. Impressions musculaires à peu près quadrangulaires, la palléale presque nulle. Nacre interne brillante, laiteuse, à irisations où le bleuâtre domine; au fond de la coquille, elle montre une agglomération de taches jaunes foncées.



Longueur, 48 ; hauteur, 26 ; largeur, 16 millimètres.

*Habitat.* — Cet *Unio* vient du lac de Kaudy, à Ceylan, où il vit en abondance. Je prie mon excellent ami le R. P. Corbet, de la mission catholique de Kaudy, de vouloir bien accepter la dédicace de cette espèce.

---

#### SUR L'IDENTITÉ DES GENRES

*ILYOPSYLLUS* BRADY ET ROB. ET *ABACOLA* EDWARDS.

DESCRIPTION DE *ILYOPSYLLUS* *JOUSSEAUMEI*, N. SP.,

par Jules RICHARD.

Dans le courant de l'année 1890, notre collègue M. Certes me remettait quelques exemplaires d'un Copépode trouvés dans une culture (faite le 27 mai 1890) de Conferves, encore humides, prises par M. le Dr Jousseume dans les citernes de Steamer Point, près d'Aden. M. Certes, qui a bien voulu me donner ces indications, pense que ces Crustacés se sont peut-être développés dans ses cultures, et il se propose, en les renouvelant, de vérifier le fait. Cela aurait une grande importance, comme aussi de savoir si l'eau des citernes de Steamer Point est complètement douce, car les Crustacés en question, qui appartiennent à une espèce nouvelle d'*Ilyopsyllus*, seraient, dans ce genre, les seuls connus capables

de vivre dans de pareilles conditions. Il est très possible aussi que ces animaux aient été transportés par le vent dans les citernes où M. Certes a trouvé aussi des Foraminifères.

Le genre *Ilyopsyllus* a été fondé en 1873 par Brady et Robertson (1) pour un Copépode trouvé dans la baie de Roundstone (côte ouest d'Irlande) dans de la vase noire tourbeuse; ils le nommèrent *I. coriaceus*. Les auteurs anglais firent leur description d'après des exemplaires qui avaient subi la dessiccation (ceux que j'ai eus entre les mains semblent avoir été dans les mêmes conditions). Brady et Robertson indiquent comme caractère générique la dilatation considérable de la portion moyenne de la grande soie de la furca; ce caractère n'a pas autant de valeur, car l'espèce décrite plus loin (*I. Jousseaumei*) ne le possède pas; il est cependant absolument incontestable que c'est bien un *Ilyopsyllus*. Depuis 1873 jusqu'en 1891 nos connaissances sur ce genre ne font aucun progrès. Brady (2) en 1880 donne simplement, à nouveau, la description de *I. coriaceus* dans sa monographie. Mais en 1891 Charles L. Edwards (3) donne une description soignée d'une nouvelle espèce qu'il nomma *Abacola holothuriæ*. Ce curieux animal se trouvait à l'intérieur d'une Holothurie (*Mülleria Agassizi* Sel.), dans des mucosités qui, traitées par une solution faible de potasse, ne laissaient plus voir qu'une sorte de sac transparent. C'est dans ce sac complètement clos qu'était enfermé le Crustacé en question. D'autres Copépodes très intéressants ont été obtenus de la même façon. Tous ont été recueillis, comme *A. holothuriæ*, dans des *Mülleria Agassizi* Sel. provenant des côtes des îles Bahamas.

Or, il suffit de voir les dessins d'Edwards pour s'assurer que *Abacola holothuriæ* est un *Ilyopsyllus*; ce dernier nom doit seul subsister par raison de priorité, et le Copépode d'Edwards devient *I. holothuriæ*.

Quant à la position systématique du genre *Ilyopsyllus*, il est assez difficile de se prononcer. Brady le range à côté des *Westwoodia* et des *Harpacticus*. Il est bien certain que ce n'est pas là sa place. La structure générale du corps, l'organe sensoriel des antennes antérieures, la forme des pattes-mâchoires de la deuxième paire, les

(1) BRADY et ROBERTSON, in Ann. and Mag. Nat. hist., (4), XII, p. 132, pl. IX, fig. 1-5, 1873.

(2) BRADY (G.-S.), *A monograph of the free and semi-parasitic Copepoda of the British islands*, vol II, p. 143, pl. 82, fig. 1-10, 1880.

(3) EDWARDS (Ch.-L.), *Beschreibung einiger neuen Copepoden und eines neuen copepodenähnlichen Krebses (Leuckartella paradoxa)*. Archiv für Naturg., Jahrg. 57, Bd. I. 1891. — Pages 20-24 du tirage à part; pl. V, fig. 1-17.

pattes natatoires, la furca et ses soies, tous les caractères présentés par ces organes sont propres aux Harpactides. D'autre part, la structure si particulière du rostre, l'absence de branche accessoire aux antennes postérieures, la réduction considérable des pièces buccales, paraissent autoriser la création d'une famille spéciale comme l'a fait Edwards en établissant la famille des *Abacolidæ*. Elle est toutefois très voisine de celle des Harpactides dont elle est en quelque sorte une dépendance. Etant donné certains caractères présentés par le rostre, la disposition préhensile des antennes postérieures, et la réduction des organes de la bouche, Edwards pense qu'il est incontestable que les *Ilyopsyllus* (*Abacola*) sont des formes de Copépodes semi-parasites. C'est aussi mon opinion. Pour moi, ce sont des formes d'Harpactides ayant évolué dans le même sens que les *Ergasilus* qui dérivent des Cyclopidés.

Le genre *Ilyopsyllus* compte aujourd'hui trois espèces : *I. coriaceus* Brady et Robertson, *I. holothuriæ* Edwards, et *I. Jousseaumei*, n. sp.

#### ILYOPSYLLUS JOUSSEAUMI, n. sp.

Le corps est extrêmement renflé du côté dorsal, tandis que la face ventrale est à peu près plane. La largeur maxima se trouve située vers le milieu du céphalothorax et elle atteint la moitié de la longueur du corps.

Le premier segment est de beaucoup le plus grand ; les autres, très courts, sont emboîtés les uns dans les autres chez tous les exemplaires examinés. Les trois derniers segments thoraciques se terminent de chaque côté du corps par un crochet recourbé en arrière, court et peu aigu. Tous les segments abdominaux, au nombre de 4 chez la femelle, présentent des rangées d'épines à leur bord postérieur. Le dernier segment est plus court que les deux précédents, qui sont d'égale longueur. La furca est aussi longue que large et de même longueur que le segment qui la précède. Elle porte à son extrémité deux soies dont l'externe, assez forte, est garnie de cils courts et forts à son côté externe seulement. La soie apicale interne est cinq fois plus longue que la précédente, presque aussi longue que le corps lui-même et va graduellement en s'effilant sans se dilater en aucun point de sa longueur. Il y a en outre une fine soie grêle à l'extrémité la plus interne de la furca ; elle est extrêmement fine.

Le rostre forme un prolongement conique très développé, tronqué à son extrémité libre d'où partent deux appendices en forme

d'épines légèrement incurvées et peu aiguës. Le rostre porte sur le milieu de sa face ventrale une ligne chitineuse longitudinale.

Les antennes antérieures sont extrêmement courtes et composées seulement de cinq articles. Le premier est très renflé ; il est à lui seul presque aussi long que tous les autres ensemble. Il se prolonge à son extrémité interne en une sorte de lobe bien délimité, à bord arrondi et garni de crénelures obtuses ; au-dessus de ce lobe et près de la base de ce dernier s'insère une petite soie incurvée, assez forte. Le deuxième article est aussi large que long, épais, et porte, outre une soie ordinaire à son bord interne, une grande soie sensorielle à peu près deux fois plus longue que les trois derniers articles réunis ; cette soie est fixée sur une base à contour réfringent qui paraît bi-articulée. C'est certainement là l'organe sensoriel qu'on trouve sur les antennes des Harpactides. Les trois derniers articles sont tous de même largeur, deux fois moins larges que le deuxième article. Le troisième n'est pas plus long que large, le quatrième est un peu plus long que le précédent et le cinquième, presque aussi long que les deux précédents réunis, porte à son extrémité quelques soies très fines de longueur diverse.

Les antennes postérieures ont trois articles. Les deux premiers sont nus. Le troisième porte six épines très robustes, légèrement courbées, dont l'une, située à l'extrémité de l'article, est de beaucoup plus longue que toutes les autres. Il n'y a pas de branche secondaire.

Les mandibules très simples ne portent que deux ou trois dents. Le palpe est très nettement formé d'un article basilaire cylindrique, allongé, au moins trois fois plus long que large. Il porte à son extrémité deux soies dont l'une, robuste et ciliée, est plus de deux fois plus longue que l'article basilaire, tandis que l'autre soie lisse est beaucoup plus grêle et aussi plus longue que la précédente.

Les maxilles m'ont paru ne consister qu'en un petit corps ovoïde terminé antérieurement par une forte épine.

Quant aux pattes mâchoires de la première paire je n'ai guère pu qu'en soupçonner l'existence.

Les pattes-mâchoires de la deuxième paire se montrent au contraire nettement constituées comme suit : elles sont très petites et se composent d'un long article cylindrique grêle, à peu près cinq fois plus long que large, auquel fait suite un très petit article ovoïde qui se termine par une griffe grêle, recourbée, à peu près aussi longue que le premier article. Sur la ligne médiane, la base du premier article de la patte-mâchoire droite est intimement soudée à la base du premier article de la patte-mâchoire gauche ; il semble,

d'après cette disposition, que ces organes ont un rôle très restreint dans la vie de l'animal.

La lèvre supérieure est bilobée, chaque lobe a son bord libre arrondi, dirigé en arrière.

Dans les pattes natatoires de la première paire, la branche externe est tri-articulée. L'article médian est le plus long et ne dépasse guère en longueur les deux articles extrêmes qui ne sont pas beaucoup plus longs que larges. Le premier et le deuxième portent à l'extrémité de leur bord externe une épine robuste un peu plus longue que les articles. Le troisième porte deux épines robustes apicales externes, dont la plus externe dépasse peu la moitié de la longueur de l'autre, et deux soies apicales internes. La branche interne a deux articles ; le premier n'a que la moitié de la longueur du deuxième qui est un peu plus long que large. Ce dernier article porte deux fortes épines apicales dont l'externe dépasse peu la moitié de la longueur de l'interne. L'article basilaire qui porte les deux branches est muni à son côté externe et à son côté interne d'une épine forte et robuste.

Dans les trois autres paires de pattes natatoires les deux branches des pattes ont trois articles. La branche externe est toujours un peu plus longue (surtout dans la 4<sup>me</sup> paire) que l'interne. Dans la branche externe, le premier article est un peu plus long que chacun des deux suivants qui sont à peu près égaux et guère plus longs que larges. Dans la branche interne, les trois articles sont à peu près égaux en largeur et en longueur et ils ne sont aussi guère plus longs que larges. Partout les deux premiers articles de la branche externe portent à leur extrémité externe une épine plus longue et plus grêle que celles qui se trouvent semblablement situées dans les pattes de la première paire. Leur longueur dépasse très notablement celle des articles qui les portent. Dans la branche interne le premier article est partout dépourvu de soies ou d'épines analogues aux précédentes. Le deuxième article porte à son extrémité interne une longue épine grêle sétiforme.

Dans les pattes de la deuxième paire, le troisième article de la branche externe porte une longue épine grêle, à son extrémité externe, puis trois soies apicales extrêmement longues et ciliées ; le bord interne du même article porte vers son extrémité une soie spiniforme longue. Le dernier article de la branche interne porte aussi une longue épine apicale externe, deux très longues soies ciliées apicales et une soie plus courte près de l'extrémité de son bord interne.

Dans les pattes de la troisième et de la quatrième paire, qui sont semblables, le dernier article de la branche externe porte, outre celles que possède celui des pattes de la deuxième paire, une très longue soie ciliée subapicale du côté interne. Le dernier article de la branche interne porte le même nombre de soies que celui des pattes précédentes, mais l'article est un peu plus allongé et la soie du bord interne s'insère presque au milieu de ce bord, de sorte que l'extrémité libre ne paraît porter que l'épine apicale externe et une longue soie ciliée apicale interne. Partout, la limite qui sépare les articles est garnie de petites épines très fines.

Il m'a été impossible de constater d'une façon certaine la présence de pattes rudimentaires au cinquième segment thoracique. Chez un seul individu, dont le sexe m'est resté inconnu, à cause du mauvais état de conservation, j'ai observé dans la situation que doivent occuper les pattes de la cinquième paire deux lobes semblables situés chacun d'un côté de la ligne médiane et découpés chacun en trois dents. De ces dernières l'externe est très réduite tandis que les deux autres sont beaucoup plus grandes, robustes et incurvées fortement en dehors.

Cette espèce, que je dédie à M. le Dr Jousseau qui l'a recueillie, se distingue immédiatement de *I. coriaceus* Brady et Robertson par la grande soie de la furca, qui, au lieu d'être très élargie dans sa partie moyenne, est, au contraire, graduellement atténuée de son origine à son extrémité, sans parler de la longueur de cette soie, beaucoup plus considérable chez *I. Jousseaumei*. Cette dernière espèce se distingue aussi très nettement de *I. holothuriæ* Edwards, par la structure différente du palpe de la mandibule, des pattes-mâchoires de la deuxième paire, et certainement aussi par une conformation différente des pattes de la cinquième paire.

---